

MIRABEL

VOUS INFORME

VOL. 9, N°4
AVRIL 2023

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE LA VILLE DE MIRABEL



Vive le printemps!

CHARLIE ET ARNAUD, DU SECTEUR DE SAINT-JANVIER, PROFITENT DU PLEIN AIR.



PAGE 4
CONSULTATION
PUBLIQUE D'EXO



PAGE 9
AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS



PAGE 16
SALON DE LA
MOBILITÉ DURABLE



PAGE 22
PORTRAIT
ÉGLISE DE SAINT-JANVIER



2 MOT DU MAIRE

Quand transport et densité génèrent leur lot de défis

Le jeudi 13 avril dernier, le ministère des Transports et de la Mobilité durable a annoncé des investissements de près de 406 millions de dollars pour la région des Laurentides pour des projets axés sur l'amélioration des chaussées et des structures du réseau routier. Le principal projet concernant Mirabel est, sans surprise, l'aménagement d'une voie réservée au transport en commun sur l'autoroute 15 en direction nord.

L'occasion a permis de manifester l'inquiétude de Mirabel face aux projets annoncés devant la députée de Mirabel, Mme Sylvie D'Amours, qui représentait la vice-première ministre et ministre du Transport et de la Mobilité durable, Mme Geneviève Guilbault, ainsi que le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides, M. Benoit Charrette.

Même si ce projet et la réfection des chaussées sont importants pour la région, les besoins de Mirabel se situent au-delà de travaux de maintien du réseau routier. Ce que Mirabel réclame ce sont des investissements dans l'ajout de voies et de routes pour faciliter le déplacement des citoyens au sein même de leur ville. Mais nous devons considérer les exigences de densification de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Et cela a des conséquences...

C'est un fait que même si la densification est nécessaire, elle requiert des ajustements tant au niveau de la mobilité que de l'aménagement du territoire. Nous ne pouvons pas nous y opposer.

La mobilité

La formule est simple : plus de monde est égal à plus d'engorgement de notre réseau routier. Et à Mirabel c'est bien là le problème. L'offre de transport actuelle n'est pas adéquate, car elle ne couvre pas l'ensemble de territoire. Ajoutons à cela un réseau qui n'a pas suivi l'évolution démographique de Mirabel et nous voilà dans quelque chose qui ressemble à une problématique sérieuse. Ce que nous demandons au ministère du Transport et de la Mobilité durable ne se limite pas au maintien des routes. Ce que Mirabel veut, ce sont des investissements pour améliorer nos artères dans tous les secteurs. Avons-nous besoin de préciser que cela réduirait à la fois les bouchons interminables et la pollution ?

L'aménagement du territoire

Dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), il est stipulé que les Villes se doivent de densifier pour éviter l'étalement urbain et la construction en zone agricole. Bien sûr, nous sommes d'accord avec ce principe, mais cela a des répercussions. Outre la mobilité, notons l'exemple des centres scolaires pour la construction de nouvelles écoles. Les critères sont si exigeants qu'il devient difficile de trouver des terrains convenables comportant une superficie jugée suffisante. À cela

s'ajoutent les frais à déboursier afin de prévoir les infrastructures indispensables à toute nouvelle construction. L'augmentation des besoins d'écoles est une conséquence directe de la densification résidentielle; une orientation gouvernementale. Cette densification force la Ville à déboursier pour des terrains d'une très vaste superficie et dont la valeur est très élevée.

Que ce soit sur l'aménagement du territoire ou au niveau du transport, il nous semble que les différentes instances gouvernementales se doivent de prendre conscience que notre ville est unique et que ses besoins sont criants. Les ministères du Transport et de la Mobilité durable et de l'Éducation doivent en tenir compte.

Le message a été fait. Mirabel mérite ce qu'elle réclame depuis longtemps, soit le droit d'offrir à ses citoyens des routes adaptées, des écoles bien situées et un environnement sain où il fait bon vivre.



Je veillerai à réitérer nos demandes aussi souvent qu'il le faudra, jusqu'à ce qu'ils puissent comprendre les enjeux de Mirabel et qu'ils posent des actions en conséquence.



– **PATRICK CHARBONNEAU, MAIRE**
p.charbonneau@mirabel.ca



Prochaines séances du conseil municipal

8 mai, à 19 h

2^e étage de l'aréna Val-d'Espoir,
à proximité de l'Espace François Allaire
17750, rue du Val-d'Espoir
secteur de Saint-Janvier

23 mai (mardi), à 19 h

Hôtel de ville
14111, rue Saint-Jean,
secteur de Sainte-Monique

12 juin, à 19 h

Complexe Jean-Laurin
8475, rue Saint-Jacques,
secteur de Saint-Augustin

Les séances à l'hôtel de ville sont captées et mises en ligne au plus tard le lendemain de la séance sur le site mirabel.ca.

MIRABEL
VOUS INFORME
BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE LA VILLE DE MIRABEL

RÉDACTION ET PRODUCTION : Service des communications
IMPRESSION : Hebdo Litho
PHOTO : Service des communications
DISTRIBUTION : Postes Canada

RENSEIGNEMENTS :
Service des communications
Ville de Mirabel
14111, rue Saint-Jean,
Mirabel (Québec) J7J 1Y3

TÉLÉPHONE : 450 475-8653
SITE INTERNET : www.mirabel.ca
COURRIEL : communications@mirabel.ca
DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec
TIRAGE : 28 418 exemplaires



DENSIFICATION URBAINE

Un casse-tête pour Mirabel

Depuis 2012, l'aménagement du territoire des Villes et Municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est régi par le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). L'objectif premier de ce document est d'assurer un développement urbain responsable et durable. En misant sur la densification pour contrer l'étalement urbain, la CMM protège les milieux naturels et les terres agricoles.

Mirabel a donc le devoir de respecter les directives du PMAD quant à l'organisation de son territoire et les effets sont multiples :

- diminution du nombre et de la taille des zones disponibles pour la croissance de la ville;
- croissance marquée de la densité dans les zones où il est permis de construire;
- augmentation fulgurante de la population dans ces zones;
- augmentation des besoins dans les zones où la population est de plus en plus concentrée.

L'une des plus importantes conséquences de ces changements est l'augmentation quasi incontrôlable de la valeur des terrains dans les zones en question. Cet enjeu se fait ressentir lorsque la Ville acquiert des propriétés pour y installer des infrastructures afin de répondre aux besoins de la population — des écoles par exemple.

Les commissions scolaires établissent les exigences pour les sites où des écoles peuvent être construites et Mirabel a l'obligation de fournir les terrains selon la loi provinciale. La rareté des terrains répondant à ces exigences et l'augmentation accélérée de la valeur des propriétés en zones densifiées sont problématiques pour la Ville. Les fonds à déboursier pour acquérir ces terrains sont simplement trop importants.

Le conseil municipal a donc demandé aux ministères des Affaires municipales et de l'Habitation et de l'Éducation d'analyser la situation et de proposer des solutions. La Ville croit que cette problématique doit être résolue avant que la densification urbaine — dictée par la CMM — crée le besoin d'une troisième école primaire et d'une école secondaire dans le secteur du Domaine-Vert Nord.

Le conseil municipal a déjà informé le Centre de services scolaires des Mille-Îles et les ministères que, dans cette éventualité, il n'aurait pas les fonds nécessaires et devra compter sur leur collaboration pour acquérir les terrains.



CIVILITÉ LORS DES ACTIVITÉS PUBLIQUES

Les mots blessent plus qu'une défaite

La Ville de Mirabel prohibe maintenant tous les comportements abusifs dans les espaces publics. Les infractions à ce règlement, telles que la violence verbale, ne seront plus tolérées.

Une campagne de civisme invitera la communauté mirabelloise, les employés et les visiteurs à être respectueux et pacifiques en tout temps. Le slogan, *Les mots blessent plus qu'une défaite*, ainsi que les visuels, laissent entrevoir les conséquences néfastes de comportements abusifs sur les jeunes.

« La réalité est qu'il est de plus en plus difficile de trouver la relève des arbitres en raison de la violence verbale adressée à leur égard. Si bien que nous devons intervenir avant que nos jeunes ne puissent plus pratiquer leurs sports préférés par manque de ressources humaines. Mirabel souhaite que cette campagne impacte les spectateurs et qu'ils réalisent l'ampleur de leurs mots, peu importe l'intention et la réflexion initiale. Ici, c'est tolérance zéro. C'est pourquoi notre règlement autorise qui que ce soit à déposer une plainte auprès du Service de police », ajoute le maire Patrick Charbonneau.

Les Mirabellois retrouveront donc l'atmosphère chaleureuse qui régnera de nouveau sur les sites d'événements sportifs. Renouant avec la convivialité, les jeunes, autant que leurs parents, profiteront d'un milieu harmonieux et n'auront plus à craindre des abus verbaux ou physiques.

La disparition des confrontations resserrera les liens communautaires, faisant de la ville un endroit où les sports et les loisirs seront pratiqués comme ils se doivent : pour le plaisir et l'accomplissement de soi.

Que l'on s'adresse aux jeunes athlètes, aux arbitres, aux parents ou aux organisateurs des événements à caractère sportif ou de loisir, Mirabel prône un milieu de vie agréable où le respect est de mise.

Consultez l'un des visuels de la campagne à la page 12.



VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

| MICHEL LAUZON
DISTRICT 1
m.lauzon@mirabel.ca

| GUYLAINE COURSOLO
DISTRICT 2
g.coursol@mirabel.ca

| ROBERT CHARRON
DISTRICT 3
r.charron@mirabel.ca

| FRANÇOIS BÉLANGER
DISTRICT 4
f.belanger@mirabel.ca

| ROXANNE THERRIEN
DISTRICT 5
r.therrien@mirabel.ca

| FRANCINE CHARLES
DISTRICT 6
f.charles@mirabel.ca

| ÉMILIE DERGANÇ
DISTRICT 7
e.derganc@mirabel.ca

| ISABELLE GAUTHIER
DISTRICT 8
i.gauthier@mirabel.ca

| MARC LAURIN
DISTRICT 9
m.laurin@mirabel.ca

| CATHERINE MARÉCHAL
DISTRICT 10
c.marechal@mirabel.ca



TRANSPORT EN COMMUN

C'est le moment de faire connaître vos désirs à exo !

Le conseil municipal a informé exo des préoccupations et des désirs des Mirabellois concernant le transport en commun. La Ville a ensuite travaillé avec l'organisme pour l'aider à créer une refonte du réseau d'autobus répondant aux besoins des résidents.

Les nouveaux trajets d'autobus proposés seront présentés lors de consultations publiques au cours des prochaines semaines. En participant, vous pourrez discuter avec l'équipe d'exo pour faire valoir vos intérêts et souligner l'importance d'implanter les nouvelles lignes. Vous augmenterez ainsi les chances qu'exo bonifie les services de transports en commun dans votre secteur. Vous pourrez participer en ligne ou en présentiel.

Les horaires des consultations et les informations sur le sondage en ligne sont disponibles sur la page Web bit.ly/3M04wA0.

Les nouvelles lignes d'autobus proposées à Mirabel sont :

- une ligne vers le secteur des Premium Outlets Montréal, de 5 h à 23 h, avec des passages toutes les 30 minutes. Cette ligne transitera également via la rue Notre-Dame. Nous sommes en discussion avec exo pour que cette ligne desserve aussi le parc industriel de Saint-Janvier par la rue de l'Avenir;
- une ligne sur l'autoroute 15 avec des arrêts à proximité des sorties sur le territoire de Mirabel, de 5 h à minuit, avec des passages toutes les 30 minutes;

- une ligne allant du secteur de Saint-Canut vers la gare de Saint-Jérôme;
- une ligne allant vers la gare de Sainte-Thérèse et passant par les secteurs de Saint-Augustin et du Petit-Saint-Charles;
- une ligne en provenance de Sainte-Anne-des-Plaines vers la gare de Mirabel, en service lors des heures de pointe seulement.

Pour l'instant, le parc industriel aéroportuaire ne serait pas desservi par une nouvelle ligne d'autobus. ADM et exo discutent cependant de la création d'une ligne allant de la station Montmorency vers le parc industriel aéroportuaire. La gare de Saint-Janvier serait desservie par des véhicules de transport à la demande (TAD).

Les services maintenus sont :

- une ligne vers la gare de Sainte-Thérèse transitant par le boulevard du Curé-Labelle, de 5 h à minuit, avec des passages aux 10 minutes en périodes de pointe et aux 15 minutes en périodes hors pointe;
- une ligne vers la station Montmorency couvrant le secteur du Domaine-Vert Sud (au nord du chemin de la Côte-Nord).
- les taxis collectifs pour les autres secteurs de Mirabel.

Les élus de Mirabel continueront de travailler avec les parties prenantes pour assurer des services de transport en commun de qualité. En participant aux consultations publiques, vous aiderez la Ville à mieux défendre vos intérêts !

Horaire des consultations publiques d'exo

Jeudi 27 avril, à 19 h

Au Carrefour étudiant du Collège Lionel-Groulx:
100, rue Duquet, à Sainte-Thérèse

Samedi 29 avril, à 13 h 30

Au Centre culturel Laurent G. Belley:
4, boulevard de Montbéliard, à Lorraine

Mardi 2 mai, à 19 h

À l'agora du Cégep de Saint-Jérôme:
455, rue Fournier, à Saint-Jérôme

Jusqu'au 5 mai

En ligne, en répondant au sondage à la page Web bit.ly/3M04wA0



Votre réseau va changer.

C'est le temps d'en parler.



SUBVENTION POUR LES AMÉNAGEMENTS FAUNIQUES

Plus de détails à
mirabel.ca/subventions

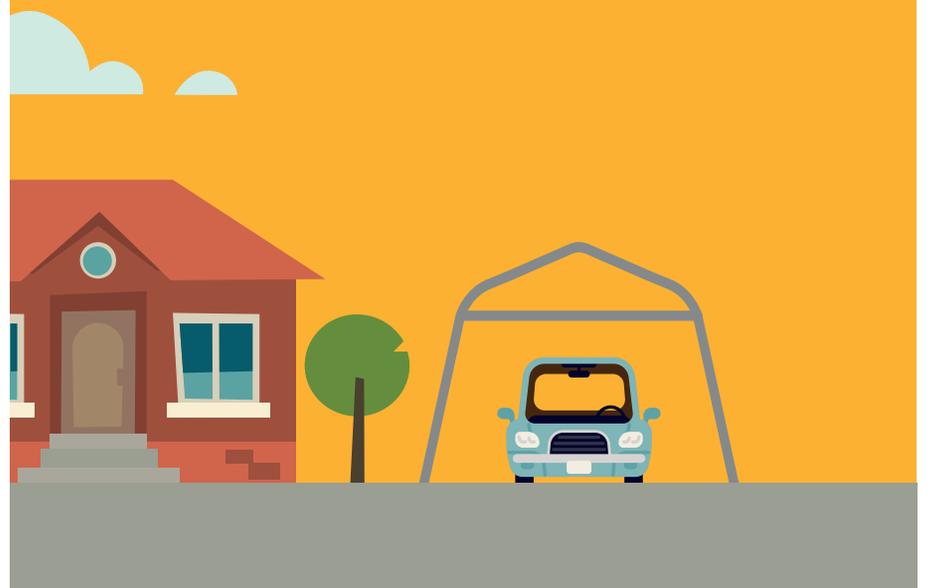
Remisage et stationnement de véhicules récréatifs

La Ville souhaite vous rappeler les normes à respecter pour le remisage et le stationnement des véhicules récréatifs (roulotte, tente-roulotte, maison motorisée, bateau, etc.) sur une propriété résidentielle :

1. un seul véhicule récréatif peut être remisé ou stationné sur une propriété résidentielle;
2. ce véhicule est autorisé en tout temps en cour latérale ou arrière, conditionnellement au respect d'une marge minimale de 0,75 mètre (2,5 pieds) des limites de la propriété;
3. il est aussi possible de remisé ou de stationner le véhicule récréatif en cour avant, mais uniquement entre le 1^{er} mai et le 15 novembre 2023. Dans ce cas précis, une marge minimale de 2 mètres (6,6 pieds) de la bordure de rue doit être respectée, en plus d'une distance de 0,75 mètre (2,5 pieds) des limites latérales du lot;
4. l'entreposage d'équipements de récréation de plus de 10 mètres (32 pieds) de longueur est interdit;
5. il est en tout temps prohibé d'habiter un équipement remisé ou stationné.

Abris d'auto temporaires

Les abris doivent être entièrement démontés et remisés (structures et toiles) avant le 1^{er} mai.





On **M** la biodiversité!

INITIATIVE DE JARDINS URBAINS

NOUVEAU CADRE DE RÉFÉRENCE

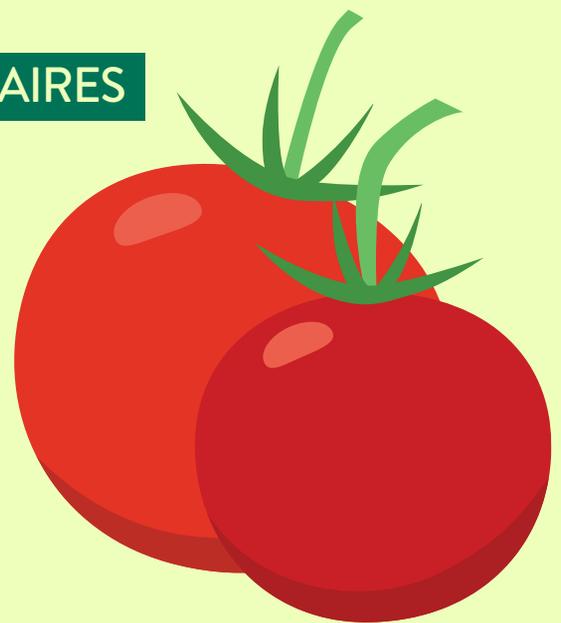


3 TYPES DE JARDINS: COMMUNAUTAIRES, COLLECTIFS ET SOLIDAIRES

Permet entre autres d'encourager

- L'inclusion et l'engagement collectif
- Les saines habitudes de vie
- La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Consultez les détails au mirabel.ca/jardinsurbains.



2 PROJETS D'ÉCO PLATEBANDE

OÙ ?

Parc des Champions
et parc des Athlètes

QUOI ?

Implantation
de vivaces



POURQUOI ?

- Attirer les papillons et les oiseaux
- Favoriser la biodiversité animale et végétale
- Encourager les insectes pollinisateurs
- Préconiser le retour de la nature en ville

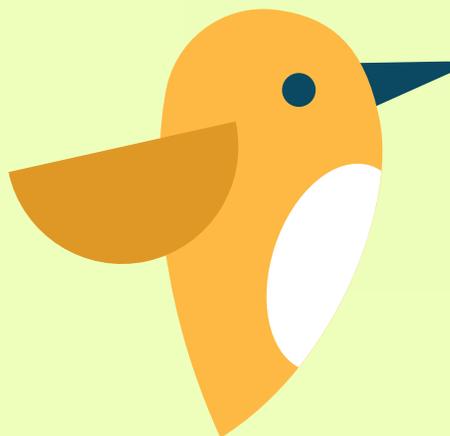
INITIATIVE CITOYENNE — ÉCO TERREPLEINS

PROJET D'ÉCO TERREPLEINS
SUR LA MONTÉE SAINTE-MARIANNE

6570 M²

D'ÉCOPELOUSE
COMPOSÉE DE

- 9 espèces de graminées et 8 espèces de fleurs
- Ne requiert aucune tonte, aucun engrais et aucun pesticide



DÉFI PISSENLITS 2023

LAISSEZ VOTRE PELOUSE POUSSER
DURANT 2 À 3 SEMAINES AU MOIS DE MAI,
LORSQUE LES PISSENLITS SONT EN FLEUR.

90%

DE NOTRE PRODUCTION
ALIMENTAIRE PROVIENT
DU TRAVAIL DES ABEILLES

33%

DE NOTRE GARDE-MANGER
EN DÉPEND

Éviter de tondre c'est les encourager!

Une fois le défi complété, retirez les pissenlits
pour restaurer votre pelouse.

Détails au mirabel.ca/defipissenlits2023.

JOURNÉE DE LA TERRE

1150

NOUVEAUX ARBRES
SUR NOTRE TERRITOIRE

OÙ ?

Parc de La Rochelle et du Honfleur,
parc du Harfang et parc des Intendants

QUOI ?

Épinette blanche, noyer cendré,
caryer cordiforme, pin blanc et chêne rouge

POURQUOI ?

ASSURE:

- un bel équilibre de la flore
- la protection et la pérennité
de notre couvert forestier
et de notre écosystème

8 AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



TRAVAUX DE REMBLAI

Des procédures importantes à suivre

Les Mirabellois doivent s'informer avant d'effectuer des travaux de remblai, de déblai, de rehaussement de terrain ou d'aménagement d'un chemin agricole sur une propriété. Ce faisant, ils préserveront les terres agricoles et conserveront les richesses naturelles de Mirabel.

Pour tout ajout ou retrait de 500 m² de matériel sur un terrain résidentiel, commercial, industriel ou agricole, les Mirabellois doivent se procurer un permis. Il en va de même pour les travaux sur un chemin agricole. Des exceptions peuvent s'appliquer pour une délivrance de permis de construction neuve.

Toute demande de certificat d'autorisation doit être accompagnée d'un document produit et signé par un spécialiste compétent dans le domaine des sols précisant :

1. la qualité du sol à déblayer et à remblayer;
2. la quantité de matériel;
3. la justification des besoins.

Lorsque ces travaux sont effectués en zone agricole (zone verte), ces mêmes informations doivent se retrouver dans un document produit par un agronome. À l'intérieur d'une zone agricole, la Ville permet uniquement des travaux recommandés par un agronome visant à améliorer les conditions de culture ou à permettre un meilleur égouttement.

Pour tous les travaux de remblai et de déblai, les matériaux doivent, en tout temps, être conformes à des normes de qualité et les travaux doivent être supervisés par un agronome en zone agricole. Des autorisations de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) sont nécessaires dans certaines situations.

Les inspecteurs des bâtiments, les inspecteurs en environnement et les surveillants de chantier patrouillent le territoire afin de surveiller les opérations de remblai et de déblai et font le suivi des permis émis pour ce type de travaux. Ils possèdent les autorisations pour inspecter les propriétés privées et faire respecter la réglementation. En cas d'infraction, ils font appliquer les sanctions nécessaires. Leur travail permet de préserver la qualité des sols et d'éviter leur contamination. La Ville remercie tous les Mirabellois du respect, de la courtoisie et de leur collaboration à leur égard.

 450 475-2007
info.urbanisme@mirabel.ca.



BAC BRUN

Collecte à la semaine

Du 1^{er} avril au 30 novembre, la collecte des matières organiques s'effectue chaque semaine. Prenez l'habitude de sortir les bacs bruns, les sacs en papier et les bacs personnels, identifiés d'un « V », avant 7 h le jour de collecte ou après 20 h la veille. Les bacs bleus et noirs de la Ville ne peuvent être utilisés pour la collecte des matières organiques.

Si votre bac a été oublié lors de la collecte, communiquez avec le Service de l'environnement et du développement durable, au 450 475-2006, dans les 24 heures suivant la fin de la collecte. La Ville effectuera un suivi auprès du fournisseur de service. Les bacs sortis en retard ne seront pas récupérés. La collecte débute à 7 h le jour de la collecte et se poursuit jusqu'à 18 h. Aucun sac de plastique ne sera accepté.

Trucs et astuces de Recyc-Québec

- Pour éviter les nuisances et limiter les odeurs, utilisez la technique de la « lasagne » en déposant une couche de feuilles mortes (en saison) en alternance avec des résidus de table dans votre bac brun. Évitez de mettre trop de liquides. En dernier recours, congelez vos résidus jusqu'à la veille de la collecte ou réutilisez un sac de papier pour déposer vos matières dans le bac.
- Si des larves de mouches (vers blancs) apparaissent dans votre bac, pas de panique, elles seront tout simplement compostées ! Pour ceux qui seraient découragés par leur présence, vaporisez un peu de vinaigre ou saupoudrez du bicarbonate de soude directement sur les bestioles ou sur les bordures intérieures du bac.
- Pour limiter les odeurs, mettez votre bac brun en bordure de rue à chaque collecte, même s'il contient peu de matières et entreposez-le à l'ombre. Nettoyez-le à l'occasion avec un jet d'eau, un peu de vinaigre, du bicarbonate de soude ou du savon biodégradable (évitez d'utiliser de l'eau de Javel).
- Pour éloigner les animaux, appliquez au besoin un peu d'onguent pour la toux sur les rebords du couvercle. Vous pouvez aussi bloquer l'ouverture à l'aide de sangles, mais n'oubliez pas de les retirer le jour de la collecte !

Mirabel poursuit ses pratiques écoresponsables

La Ville réaffirme son engagement à adopter des pratiques de développement durable en embauchant une ressource qui s'y dédiera à temps plein. La toute nouvelle chargée de projet en développement durable de Mirabel effectuera d'abord un diagnostic des pratiques et des processus actuels. Cette analyse complétée, elle élaborera ensuite un plan d'action qui permettra à la Ville de poursuivre ses objectifs environnementaux qui incluent :

- la diminution de son empreinte écologique;
- la sensibilisation environnementale de sa population;
- l'obtention de certifications environnementales;
- l'implantation de politiques encourageant l'écoresponsabilité;
- sa position à l'avant-garde des marchés et la transition des Villes et Municipalités vers la réduction des émissions de carbone.

La nouvelle ressource amorcera un travail de concertation entre les différents services de la Ville et facilitera l'intégration des notions de développement durable dans leurs activités. Avec son expertise, Mirabel sera mieux positionnée pour atteindre ses objectifs environnementaux et fera un pas de plus vers la carboneutralité.



Directives importantes pour l'aménagement paysager

Les résidents doivent consulter la réglementation de la Ville avant d'aménager leur propriété afin de respecter les directives concernant les espaces verts, dont l'importance est grande, puisqu'ils améliorent la qualité de l'air et rafraichissent les températures — en plus d'harmoniser le paysage.

Que ce soit pour l'aménagement d'une maison neuve ou pour le réaménagement du paysage ou l'aire de stationnement de votre propriété, voici des éléments importants à connaître afin de réaliser des travaux conformes aux règlements municipaux.

Les parties du terrain ne servant pas ou ne devant pas servir à des aménagements pavés ou construits doivent faire l'objet d'un aménagement paysager. Vous pouvez aménager ces espaces en les ensemençant de gazon ou en les recouvrant de tourbe. Vous pouvez aménager des platebandes ou des parterres de fleurs. Toutefois, l'utilisation de gazon synthétique pour l'aménagement des espaces libres est prohibée.

Pour toutes les propriétés occupées par une habitation comportant trois logements et moins, dont les travaux de construction ont débuté après le 15 mai 2019, il est obligatoire de planter des arbres :

- au moins un arbre par tranche de 10 m de largeur de terrain doit être conservé ou planté en cours avant, avec un minimum d'un arbre par terrain;
- les arbres doivent avoir un tronc de 5 cm de diamètre mesuré à une hauteur de 1,3 m à partir du sol à la base de l'arbre, dans le cas d'un feuillu, et de 7,5 cm de diamètre, dans le cas d'un conifère.

Pour les terrains qui ne sont pas situés en zone agricole et qui sont occupés par un immeuble dont la construction a débuté après le 15 mai 2019, les espaces de stationnements doivent être pavés, asphaltés ou bétonnés.

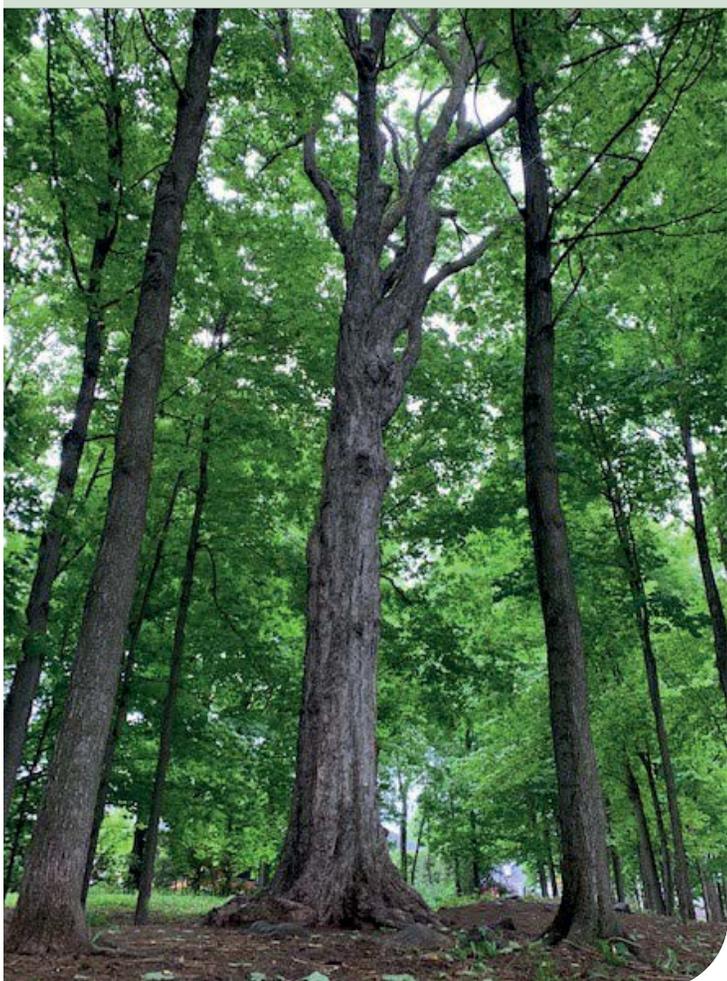
Il est obligatoire de conserver un pourcentage minimal d'espaces verts dans votre cours avant. Ce pourcentage varie en fonction du type d'habitation et de la forme du terrain. Pour une habitation isolée ou à ligne latérale zéro, 50 % de la cour avant doit être occupée par des espaces verts. Dans le cas d'une habitation contiguë ou jumelée, le minimum est de 40 %.

Les travaux d'aménagement des espaces verts doivent être exécutés moins de 12 mois après la fin des travaux de construction. Le recouvrement des aires de stationnement doit être complété moins de 24 mois après la fin des travaux. Dans un nouveau secteur résidentiel, si les travaux relatifs aux bordures et à l'asphaltage de la rue ne sont pas encore complétés et que le délai de 24 mois est expiré, les travaux d'aménagement pourront être repoussés. Dans ce cas, les travaux d'aménagement doivent être exécutés au maximum 12 mois après que le pavage de la rue ait été effectué.



450 475-2007

infoenvironnement@mirabel.ca





JOURNÉES D'EMBELLISSEMENT DE MIRABEL

13 ET 20 MAI 2023



JOURNÉE HORTICOLE (DISTRIBUTION DE COMPOST)

La Journée horticole se tiendra le **samedi 20 mai prochain, de 8 h à 14 h (ou jusqu'à épuisement des stocks)**, dans cinq secteurs de la ville, à l'exception du secteur du Domaine-Vert Nord, qui tiendra sa journée le **13 mai**.

- **Secteur du Domaine-Vert Nord :**
au centre culturel du Domaine-Vert Nord
situé au 17530, rue Jacques-Cartier;
- **Secteur de Saint-Janvier :**
à l'aréna du Val-d'Espoir,
situé au 17750, rue du Val-d'Espoir;
- **Secteur de Saint-Benoît :**
au centre culturel René-Laurin,
situé 9156, rue Sainte-Madeleine;
- **Secteur du Domaine-Vert Sud :**
au parc des Champions,
situé au 17475, rue du Grand-Prix;
- **Secteur de Sainte-Scholastique :**
au parc Lacombe, situé au 10170, rue Saint-Vincent;

au Parc régional éducatif du Bois-de-Belle-Rivière,
situé au 9009, route Arthur-Sauvé.

Renseignements :

Service de l'environnement et du développement durable, au 450 475-2006, ou par courriel à infoenvironnement@mirabel.ca.

SAMEDI 13 MAI

DISTRIBUTION DE FLEURS

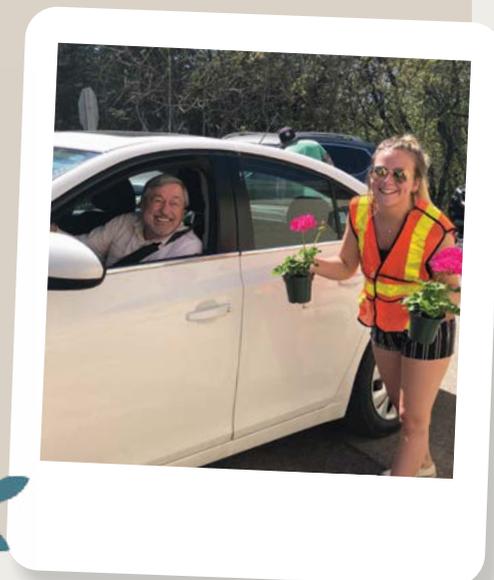
DISTRIBUTION GRATUITE DE FLEURS ANNUELLES ET DE PLANTS DE LÉGUMES

La Journée de distribution de fleurs se tiendra le **samedi 20 mai prochain, de 8 h à 14 h (ou jusqu'à épuisement des stocks)**, dans trois secteurs de la ville :

- **Secteur de Saint-Janvier :**
à l'aréna du Val-d'Espoir,
situé au 17750, rue du Val-d'Espoir;
- **Secteur de Saint-Canut :**
à l'école Sainte-Anne,
située au 9984, boulevard de Saint-Canut;
- **Secteur de Saint-Augustin :**
dans le stationnement du complexe Jean-Laurin,
situé au 8515, rue Saint-Jacques.

Des bénévoles et des employés de la Ville procéderont à la distribution des fleurs et des plants de légumes de façon aléatoire, selon les quantités disponibles. Par conséquent, il ne sera malheureusement pas possible de faire des demandes spécifiques quant aux variétés souhaitées. Une preuve de résidence sera demandée. La distribution se fera en voiture comme les dernières années.

Ne manquez pas ce rendez-vous le 20 mai prochain!





ADOPTION DES TECHNOLOGIES ET SERVICES NUMÉRIQUES

Nouveau programme de formation pour les commerçants mirabellois

Les propriétaires de commerces de détail à Mirabel pourront profiter d'un programme destiné à les aider à adopter des technologies et des services numériques. Ils pourront bénéficier d'un accompagnement sur mesure pour répondre à la réalité des détaillants québécois.

Le programme inclut 14 heures d'accompagnement individuel avec des spécialistes d'affaires et du numérique et plus de 100 heures de contenu de formation en ligne disponibles en tout temps. D'une valeur de 7500 \$, ces services sont offerts au coût de 187,50 \$ aux commerçants qui répondent aux critères d'admissibilité.

? **Johanne Tessier,**
coordonnatrice au développement entrepreneurial
chez Mirabel économique
450 475-2110



Les membres du jury : Guy Fortin, Mélanie Dumais et Khalil El Bitar



Ferme Aviateur- Miett : Jean-Philippe Matteau et Jennifer Charland



La Chat-Colaterie : Azoara G. Rodriguez



Téléphones Celco inc. : François St-Pierre et Alexandre Des Rochers-Harkins (manquant sur la photo: Hugo Miville)



Heco Innovation chanvre inc. : Philippe Fortin et Maxime St-Pierre



Les finalistes et lauréats locaux en présence de M. Patrick Charbonneau, maire de Mirabel, M. David Marra-Hurtubise, directeur et attaché politique de Mme Lucie Lecours, députée provinciale de Les Plaines, de Mme Céline Barrette, attachée politique de Mme Sylvie D'Amours, députée provinciale de Mirabel, ainsi que de M. Marc-Olivier Leblanc, attaché politique de M. Jean-Denis Garon, député fédéral de Mirabel.

défi Concours québécois en entrepreneuriat
osentreprendre MD
LAURENTIDES

Le 29 mars dernier avait lieu la 25^e édition du Gala du Défi OSEntreprendre, volet local, de Mirabel. Lors de l'événement, des bourses ainsi que des certificats honorifiques ont été remis aux gagnants par la présidente d'honneur de cette année, Mme Myriam Ouattara, accompagnée du maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau.

Quatre lauréats sur un total de 12 entreprises finalistes représenteront Mirabel lors du Gala régional des Laurentides qui se tiendra le 27 avril prochain, au centre culturel du Domaine-Vert Nord, à Mirabel. Suivra le Gala national, qui aura lieu le 7 juin, à Québec.

Nous leur souhaitons la meilleure des chances !

MIRABEL



LES
MOTS

BLESSENT

PLUS

QU'UNE
DÉFAITE

LA VIOLENCE VERBALE,
C'EST INACCEPTABLE.



MIRABEL



PROJET PILOTE

Programme d'absence prolongée

Le Service de police a mis sur pied un projet pilote pour les résidents du secteur de Saint-Canut.

L'objectif est d'assurer une surveillance des résidences de Mirabellois qui s'absentent pour une période de plus de deux semaines.

Dans le cadre de leurs fonctions, les bénévoles de *Citoyens en patrouille* surveilleront les résidences de Mirabellois inscrits au programme. **Ils effectueront les actions suivantes :**

- vérifier l'extérieur de la maison pour identifier tout signe d'entrée par effraction;
- ramener les bacs à collecte du bord du chemin;
- rendre les dépliant publicitaires, les journaux et les circulaires moins visibles;
- déplacer à un endroit discret et accessible les colis livrés.

Les bénévoles n'effectueront pas les tâches suivantes :

- ramasser les colis et les lettres ou ouvrir les boîtes aux lettres;
- amener le bac de collecte en bordure du chemin;
- vérifier les cours arrière et latérales qui sont difficilement accessibles.

En cas d'introduction par effraction, le bénévole communique avec le 911 et demeure à un endroit sécuritaire en attendant l'arrivée des policiers. La répartition communiquera avec l'occupant de la résidence grâce au registre d'inscription.

Le service est disponible gratuitement aux résidents d'une maison unifamiliale, d'une maison jumelée, d'un duplex ou d'une maison en rangée. Il n'est toutefois pas offert aux propriétaires de condominium ni aux locataires d'un appartement.

Les citoyens du secteur Saint-Canut qui souhaitent s'inscrire au programme doivent remplir le formulaire « Programme d'absence prolongée » disponible sur le site Web de la Ville, à la page *Police*.

Lors de l'inscription en ligne, une réponse automatisée est envoyée, réitérant les conditions du programme ainsi qu'une fiche de prévention sur les introductions par effraction.

Les demandes seront traitées selon les effectifs disponibles. Un courriel sera envoyé au responsable de la résidence par le responsable du Service de police, lorsqu'une vérification sera complétée.

 mirabel.ca/citoyens-patrouille

LE 17 JUIN, DE 10 H À 16 H
AU CENTRE CULTUREL DU DOMAINE-VERT NORD

PORTES DÉCOUVERTES

DU SERVICE DE POLICE

EXPOSITIONS DES VÉHICULES ET DES ÉQUIPEMENTS
DÉMONSTRATIONS DE L'ARME À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES
ENQUÊTE À RÉSOUDRE POUR LES ENFANTS
JEUX GONFLABLES ET BIEN PLUS !


mirabel.ca **MIRABEL**

14 TRAVAUX PUBLICS



Dommmages causés par le déneigement

Si votre propriété a été endommagée à la suite d'opérations de déneigement, vous pouvez effectuer une réclamation à la Ville de Mirabel en responsabilité civile. La date limite est le 1^{er} mai prochain.

Pour accélérer le traitement de votre demande de réclamation, n'oubliez pas de fournir des renseignements détaillés.

Par contre, si les aménagements effectués sur votre terrain ne sont pas conformes à la réglementation municipale, le Service de l'équipement et des travaux publics ne procédera pas aux travaux de réparation.

Le formulaire de réclamation est disponible à la page Web mirabel.ca/requetes. Vous devrez ensuite le faire parvenir :

- par télécopieur, au 450 475-7099;
- par courriel, à reclamation@mirabel.ca.

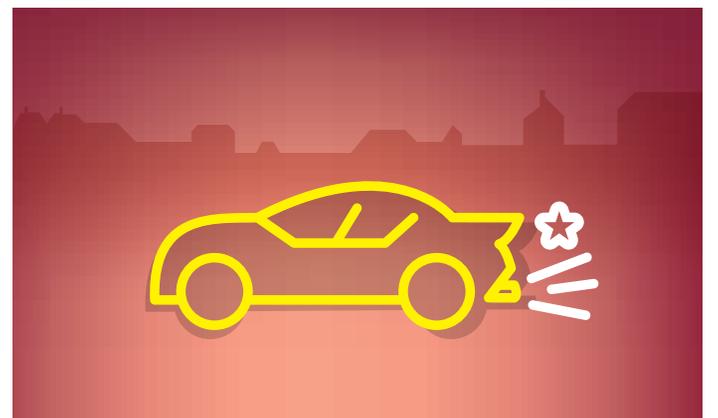
Vous pouvez également l'envoyer par la poste :

Ville de Mirabel
Service du greffe
14111, rue Saint-Jean
Mirabel (Québec) J7J 1Y3



Balayage des rues

La Ville tient à rappeler à ses résidents que le Service de l'équipement et des travaux publics procède actuellement au balayage des rues. Pour connaître l'horaire prévu par secteur, rendez-vous au mirabel.ca.



Un bon tuyau pour la qualité de vie

Le Service de police de Mirabel renouvelle sa campagne *Un bon tuyau pour la qualité de vie* afin d'assurer la quiétude sur l'ensemble du territoire.

Durant les prochaines semaines, les agents communautaires iront à la rencontre des commerçants de Mirabel afin de les sensibiliser et de leur rappeler la réglementation entourant les tuyaux d'échappement des véhicules. Notamment, il est interdit d'effectuer des travaux afin de diminuer l'efficacité des tuyaux d'échappement, et même de vendre un véhicule possédant un tuyau d'échappement non conforme.

Également, les agents communautaires sensibiliseront les citoyens aux normes à respecter en lien avec les tuyaux d'échappement des automobiles et des cyclomoteurs.

Les personnes contrevenant à la réglementation sont passibles d'une amende de 200 \$ à 300 \$. Tous les détails sur les articles 258, 259 et 260 du Code de la sécurité routière sont disponibles sur le site Web du gouvernement du Québec.

mirabel.ca/police

Réaménagement du chemin Saint-Simon et de la route Sir-Wilfrid-Laurier

Les travaux sur la rue et le chemin Saint-Simon ainsi que la route Sir-Wilfrid-Laurier (route 158), dans le secteur de Saint-Canut, reprendront ce printemps. Durant les travaux, la Ville assurera les accès aux commerces.

Sur le chemin Saint-Simon, l'éclairage sera finalisé et des feux de circulation seront installés. Il y aura également des travaux sur la route 158, à l'ouest de l'intersection du chemin Saint-Simon, qui consisteront en l'ajout :

- de feux de circulation, d'un îlot central et à l'élargissement de la chaussée, sur une distance de 1,5 km sur la route 158, à l'ouest du chemin Saint-Simon, entre autres pour l'éclairage de rue;
- de nouveaux feux de circulation, à l'intersection de la route 158 et du boulevard de Saint-Canut;
- de nouveaux feux de circulation, à l'intersection de la route 158 et la rue du Forgeron.

Au besoin, les différentes étapes des travaux et les informations relatives à la circulation seront expliquées dans la section « Info travaux » du site Web mirabel.ca.

info genie@mirabel.ca
450 475-2004



Pour la journée de sensibilisation à l'autisme du **2 avril**

Faisons briller l'autisme dans toute sa diversité

#faitesbrillerlautisme #autisme

À l'occasion du mois de l'autisme, la bibliothèque présente les services offerts aux clientèles ayant des besoins particuliers. Adultes, jeunes et accompagnateurs peuvent découvrir notre collection et nos services des ressources précieuses !

COLLECTION



La bibliothèque propose une vaste collection de documents pour les jeunes et les adultes. Ces documents sont identifiés par la pastille « BP » pour « besoins particuliers ». La bibliothèque soutient les lecteurs « DYS » en leur proposant une collection de documents pour jeunes rédigés en police Open Dyslexic et en grands caractères qui facilitent la lecture.



Le logiciel prédicteur de mots Lexibar est offert à la bibliothèque du secteur de Saint-Janvier. Vous trouverez aussi dans notre collection des livres jeunesse en braille et en pictogrammes, des boîtes thématiques destinées aux DYS, TDA/H et TSA, des livres rédigés en gros caractères et des livres audio. Les guides Biblio-Santé sur les thèmes TSA, les incapacités physiques et les déficiences intellectuelles sont également disponibles.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

En ligne, la bibliothèque propose des livres audionumériques pour les jeunes et les adultes.

BibliOdysée est une collection de livres jeunesse numériques adaptés notamment aux personnes DYS ou aux lecteurs débutants. Le format d'affichage unique FROG (FRee your cOGnition) permet d'adapter le texte aux besoins de chaque lecteur pour goûter, à leur rythme, au plaisir de lire.

L'encyclopédie Universalis junior offre ses articles en version audio et en police Open Dyslexic.



SERVICES ET ACTIVITÉS

Samedi pour enfants à besoins particuliers

Tous les samedis, de 9 h à 10 h, à la bibliothèque du secteur de Saint-Janvier, la bibliothèque s'ouvre exclusivement aux jeunes à besoins particuliers. Dans une ambiance calme et sereine, les jeunes et leurs accompagnateurs peuvent profiter de notre salle sensorielle et découvrir notre collection, tous les jeux et le matériel didactique spécialement préparés pour eux.

Club de lecture estival

Le Club de lecture accueille tous les lecteurs. Un cahier et des activités conçues spécialement pour nos petits à besoins particuliers sont prévus.

Activités d'heures du conte inclusives

À la bibliothèque, les heures du conte sont inclusives et conçues pour accueillir avec bienveillance tous les enfants : des vidéos sont disponibles sur le portail pour se préparer avant l'activité. Des pictogrammes, des supports visuels, des animaux lourds calmants et d'autres outils sont proposés sur place.



BIBLIOTHÈQUE
DE MIRABEL



Activités pour la Journée des patriotes

Le Comité de mise en valeur de Saint-Benoît invite tous les Mirabellois aux grandes réjouissances organisées dans le secteur pour la Journée des patriotes.

Les festivités seront lancées le 20 mai avec le bal des patriotes qui se tiendra au chalet du ruisseau. Un repas d'antan sera servi et de la musique traditionnelle fera vibrer les convives.

Le 21 mai, l'historien Gilbert Desmarais présentera une conférence autour du feu sur le thème des Premières Nations au temps des rébellions.

Le 22 mai, lors de la messe des patriotes, le drapeau des patriotes sera hissé et la toute nouvelle bière officielle du secteur de Saint-Benoît, la Broue à Ben, sera inaugurée. Il y aura également des visites guidées et de la musique d'ambiance traditionnelle.

Toutes les activités sont gratuites. Des collations seront servies. Les costumes d'époque sont les bienvenus !

C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour célébrer l'histoire de la région !

  Comité de mise en valeur de Saint-Benoît



Un geste simple aux résultats gigantesques

Du 23 au 29 avril, la Ville de Mirabel souligne la Semaine nationale du don d'organes et de tissus.

Durant cette semaine, l'organisme Transplant Québec sensibilise la population à l'importance de discuter avec ses proches du don d'organes et de tissus et d'ainsi faire connaître son intention d'être donneur d'organes. Cette démarche est d'autant plus importante qu'il est stipulé dans le Code civil du Québec que chaque citoyen doit faire connaître sa volonté à ce sujet, soit verbalement devant deux témoins ou par écrit pour que le don soit reconnu.

À ce jour, selon les données recueillies par la Société canadienne du sang, seulement 32 % des Canadiens ont officialisé leur consentement dans l'un des deux registres officiels alors que plus de 90 % sont favorables au don d'organes. Au pays, 4500 Canadiens sont en attente d'une greffe d'organes vitale et 250 d'entre eux meurent chaque année. Avec les organes d'un seul donneur, huit vies peuvent être sauvées.

La Ville de Mirabel invite la population à profiter de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus pour prendre le temps d'en discuter et de faire connaître leur volonté à leurs proches. Une initiative qui peut sauver des vies !



TRANSPORT ÉLECTRIQUE

Une foule d'options à découvrir

La deuxième édition du Salon de la Mobilité Durable de Mirabel se tiendra le 27 mai prochain, de 10 h à 15 h, au centre culturel du Val-d'Espoir.

Organisé par Tourisme Mirabel, l'événement présentera la grande variété de modes de transport électrique qui s'offrent aux consommateurs. Les visiteurs pourront explorer toutes les facettes de l'électrification des transports.

En faisant des essais et en interagissant avec des experts en technologie verte, les Mirabellois vivront l'expérience de la mobilité électrique et seront éclairés sur les différents choix qui s'offrent à eux.

 info@tourismemirabel.com
450 475-6950



Centre AQUATIQUE

**On recrute
dès maintenant!**

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE :

Superviseur(e)
aquatique

Technicien(ne)
aquatique

Sauveteur(se)

Moniteur(trice)
de natation

Moniteur(trice)
d'aquaforme

Moniteur(trice)
de formation

Responsable
de l'entretien

Préposé(e)
à l'entretien

Préposé(e) au service
à la clientèle

POUR POSTULER :

aduguay@sodem.net



**QUARTS DE JOUR,
DE SOIR ET DE FIN DE SEMAINE
(TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL)**



CONCEPT ACTION 55+

Connaissez-vous l'organisme?

Concept Action 55+ est un organisme auquel la Ville de Mirabel a confié la gestion d'un centre récréatif pour les Mirabellois de 55 ans et plus. Sa mission est de faire bouger sa clientèle et d'offrir un lieu pour socialiser. Une multitude d'activités physiques et sociales sont offertes!

Allez les visiter!

? 450 475-2045
conceptaction55.com
17500, rue du Val-d'Espoir



Des mamans du comité Mamans en Forme à Mirabel profitant des services de la Maison de la famille de Mirabel pour s'entraîner et s'amuser.

Mamans en forme et enfants occupés!

Les mardis, au centre culturel Patrick-Lepage, dans le secteur de Saint-Canut, deux organismes mirabellois collaborent pour occuper les enfants et briser l'isolement des mamans!

De 10 h à 11 h, pendant que les mamans s'entraînent ensemble grâce au comité Mamans en Forme à Mirabel, les enfants bénéficient du service d'halte-garderie de la Maison de la famille de Mirabel.

C'est une parfaite opportunité pour les mères de profiter d'un moment juste pour elles, tout en sachant que leur enfant s'amuse tout près. L'inscription n'est pas requise et c'est gratuit!

? 514 616-1301
f mamansenformeamirabel



Se régaler pour une bonne cause

Le 13^e Festi-Homard aura lieu le samedi 27 mai prochain au Parc régional éducatif du Bois-de-Belle-Rivière. L'événement est organisé par les Clubs Optimistes de Mirabel et le Comité de mise en valeur de Saint-Benoît. Tous les profits seront versés à des organismes communautaires.

Avec l'achat d'un billet au coût de 120 \$, les participants pourront profiter d'un festin de homard à volonté. De 18 h 30 à 20 h 30, ils auront aussi accès à un buffet incluant une fesse de bœuf, des hors-d'œuvre, des sandwichs assortis, des fromages, des desserts, du thé et du café. Des pinces, des fourchettes et des boissons alcoolisées seront vendues sur place. Il y aura de la musique, de l'animation et des tirages.

 450 543-3636
info.gestionmelo@gmail.com



SOUTIEN SCOLAIRE ET AIDE AUX DEVOIRS

Percer vers ta réussite

Jusqu'au mois de juin, le Carrefour jeunesse-emploi de Mirabel offre des services d'aide aux devoirs. C'est gratuit et aucune inscription n'est requise! Les jeunes n'ont qu'à se présenter à l'un des endroits suivants :

- la maison des jeunes de Sainte-Scholastique, les mardis de 17 h à 19 h;
- l'îlot jeunesse de Saint-Janvier, les mercredis de 17 h à 19 h;
- l'îlot jeunesse de Saint-Canut, les jeudis de 18 h à 19 h.

 soutien@cjemirabel.ca



Ça bouge dans les parcs!

L'animation dans les parcs de Mirabel reprendra le 2 mai prochain. Pendant la saison estivale, les jeunes pourront découvrir de belles activités du lundi au vendredi, à partir de 16 h 30, dans les parcs suivants :

- parc Jacques-Beauchamp (secteur du Domaine-Vert Nord);
- parc de la Montagne (secteur de Mirabel-en-Haut);
- parc Pager (secteur de Saint-Hermas).

Le samedi 13 mai, les jeunes de 8 à 17 ans sont invités à rencontrer les animateurs qui seront dans les parcs tout l'été! Une foule d'activités auront lieu de 10 h à 12 h, au parc Jacques-Beauchamp, de 13 h à 15 h, au parc de la Montagne et de 16 h à 18 h, au parc Pager.



Redonner à la communauté pendant plus de 30 ans

Le 16 avril dernier, André Baribeau, du secteur de Saint-Janvier, s'est vu remettre la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés afin de reconnaître son travail bénévole et son apport à la communauté. N'hésitant jamais à donner de son temps, M. Baribeau est impliqué dans les loisirs, la culture, la vie communautaire et la paroisse.

« J'adore ce que je fais. J'ai besoin de cela pour nourrir mon âme. Il faut que je m'implique et que je m'investisse pour contribuer à ma communauté et pour faire de mon milieu de vie le plus bel endroit possible, pour moi et pour tous les Mirabellois », énonce-t-il.

Son implication dans les organismes de loisir remonte à 1990, lorsqu'il est devenu membre du Comité des loisirs de Saint-Janvier et a créé le premier comité de parc pour le parc Lacroix. Il est resté membre du Comité du parc Lacroix jusqu'en 2019 et son travail a contribué à l'installation d'un chalet, d'une patinoire extérieure, des modules de jeux et d'un terrain de pétanque.

En 2021, il a fondé le Club de Pétanque Mirabel. En 2020, il a participé à l'implantation d'un nouvel organisme pour les aînés de Mirabel : Concept action 55+. Il siège encore sur les conseils d'administration de ces deux organisations.

Bien que les loisirs le gardent bien occupé, il travaille tout de même au sein d'organismes communautaires. En 2002, il est approché par un groupe de citoyens pour la création de la Maison de la famille de Mirabel et il a siégé au conseil d'administration jusqu'en 2013. En 2004, il est devenu membre du Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Janvier où il a occupé plusieurs postes et est devenu Grand Chevalier de 2011 à 2013. Depuis 2014, il est responsable de la collecte de sang annuelle de l'organisme. De 2010 à 2013, il a occupé le poste de commissaire à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

Il s'est également investi dans le monde culturel. Entre 1995 et 2000, il a assuré l'organisation du Salon des métiers d'arts et des organismes, qui est devenu, en 1998, le Salon des métiers d'art de Mirabel.

M. Baribeau travaille étroitement avec l'équipe de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine. Il a occupé le poste de marguillier de 1998 à 2004. Il a chapeauté plusieurs projets, dont la construction du Centre de dépannage de Saint-Janvier en 1998. De 1992 à 2009, il a été responsable du grand bazar paroissial et depuis 1991, il s'investit comme bénévole à la guignolée du temps de Fêtes. André Baribeau a également été nommé grand bénévole lors de la soirée des partenaires en 2019.

Le transport actif dans la mire de Mirabel

Les Mirabellois pourront de nouveau profiter de balades dans le parc linéaire Le Petit Train du Nord sur des voies pavées sécuritaires. La Ville assurera cette année encore l'entretien du tronçon de plus de huit kilomètres sur son territoire.

Les équipes de la Ville maintiendront les conditions optimales sur la piste cyclable pour que les Mirabellois aient accès à une installation de plein air de qualité. La Ville encourage ainsi l'utilisation de modes de transport actif pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Par le fait même, elle invite les résidents à adopter et à maintenir un mode de vie sain.



Une Mirabelloise brille dans la piscine !

Les performances de Léonie Corbeil lui ont mérité une subvention du Programme de bourses Coaching Financier Trek, remise par la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec. La jeune nageuse artistique de 18 ans s'est démarquée tout au long de la saison.

Membre de l'équipe nationale junior ayant représenté le Canada aux championnats du monde, elle a remporté une 5^e place au programme technique et une 6^e place au programme libre. Aux championnats canadiens juniors, elle s'est couverte d'or en duo au programme libre.



Habitudes à avoir pour les propriétaires de chiens

Avec le retour de la chaleur, les chiens et leurs propriétaires sortent de la maison pour profiter du beau temps et du plein air. Afin d'encourager le vivre-ensemble, les propriétaires doivent adopter de bonnes habitudes.

La Ville rappelle aux propriétaires de chien qu'ils doivent faire preuve de civilité lors des promenades. Les chiens doivent être en laisse en tout temps et ne peuvent pas se trouver sur un terrain sans autorisation. Il est normal pour les chiens d'être plus excités au printemps. La fonte des neiges révèle de nouvelles odeurs et l'apparition des oiseaux entraîne de nouveaux sons. Il est toutefois nécessaire de toujours garder le contrôle de son compagnon !

Les propriétaires doivent toujours ramasser les excréments de leur fidèle compagnon. Voici donc quelques conseils :

- ayez toujours des sacs prêts pour le ramassage d'excréments, peu importe la durée de la balade avec votre chien;
- surveillez votre chien qui fera certainement ses besoins pendant la balade;
- ramassez les excréments à l'aide d'un sac;
- jetez le sac dans le bac à déchets au retour de la promenade.

Un sac de plastique, qu'il soit biodégradable ou non, va dans le bac à déchets. Pour une alternative écologique, les excréments peuvent être mis dans le bac brun (matières organiques) sans le sac. Dans ce cas, il est préférable de les envelopper de papier journal pour éviter de salir le bac.

Il est obligatoire de ramasser immédiatement les excréments de votre animal, peu importe l'endroit public où vous vous trouvez. En plus d'assurer un environnement agréable pour tous, cette pratique permet d'éviter que les excréments de chien ne soient entraînés dans les égouts par les eaux pluviales, où ils provoquent de la contamination bactérienne.



Annie Trudel



Olivier Lampron



Mavrick Sauvé

JEUX DU CANADA 2023

Les Mirabellois contribuent au rayonnement du Québec

Les Jeux du Canada se sont conclus le mois dernier à l'Île-du-Prince-Édouard. La délégation québécoise a pu compter sur le talent de trois jeunes Mirabellois pour éloigner la compétition. Au tableau final des médailles, la belle province n'a jamais eu chaud, remportant 151 médailles au total, ce qui est 43 de plus que l'Ontario, qui s'est classé deuxième.

Le joueur de hockey Olivier Lampron a remporté une médaille de bronze.

Le skieur acrobatique Mavrick Sauvé s'est mérité une médaille d'argent à l'épreuve des bosses et une 11^e place à l'épreuve des sauts.

La joueuse de ringuette Annie Trudel s'est couverte d'or.



CITOYENS EN PATROUILLE

Joignez-vous à la 6^e cohorte!

Déjà plus de 40 bénévoles sont engagés dans le programme *Citoyens en patrouille*. Ils rassurent les résidents des différents secteurs et maintiennent la quiétude du territoire. Vous pouvez également contribuer!

- Le programme est offert tout au long de l'année, sept jours sur sept.
- Les patrouilles sont offertes à partir de 6 h le matin, jusqu'à 3 h le matin.
- Le programme est sur une base volontaire.
- Les patrouilles se font en solo ou en duo.
- Les patrouilles se font dans un véhicule à l'effigie du projet, à pied ou à vélo.
- Les bénévoles font l'inspection des résidences inscrites au programme d'absence prolongée.

Les Mirabellois qui désirent s'impliquer dans le programme *Citoyens en patrouille* peuvent postuler avant le lundi 22 mai à la page Web mirabel.ca/citoyens-patrouille. La soirée de formation de la 6^e cohorte aura lieu le mercredi 7 juin, de 18 h à 21 h.

Le Service de police remercie ses bénévoles engagés, généreux de leur temps qui contribuent à améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens.



Le monde littéraire québécois débarque à Mirabel

La 3^e édition du Salon du livre de Mirabel se déroulera les 5, 6 et 7 mai prochain au centre culturel du Val-d'Espoir. Plus de 60 auteurs seront présents pour accueillir les amoureux de la littérature.

Il y aura des rencontres, des tables rondes, des conférences, des animations et bien plus encore! Les invités d'honneur seront Jocelyne Cazin, le 6 mai, de 12 h à 15 h, Sylvie Payette, le 6 mai, de 15 h à 18 h, et Anne Robillard, le 7 mai, de 12 h à 15 h.

salondulivredemirabel.com

Reconnaissance DES EMPLOYÉS

20 ans de service

DANY QUINTAL

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

PATRICE CARLE

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

.....

10 ans de service

MARC BÉDARD

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

ANNIE DAIGLE

SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

MAXIME L'ÉCUYER

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

SÉBASTIEN CHARBONNEAU

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

.....

5 ans de service

JONATHAN MONETTE

SERVICE DU GÉNIE

LOUIS-PHILIPPE MEUNIER

SERVICE DES COMMUNICATIONS

PATRICK GAGNÉ

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

FRANCIS LANDRY-MARSOLAIS

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

PATRICK BEAUVAIS

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

MARC-ANTOINE PÉPIN

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

HUGO MEILLEUR

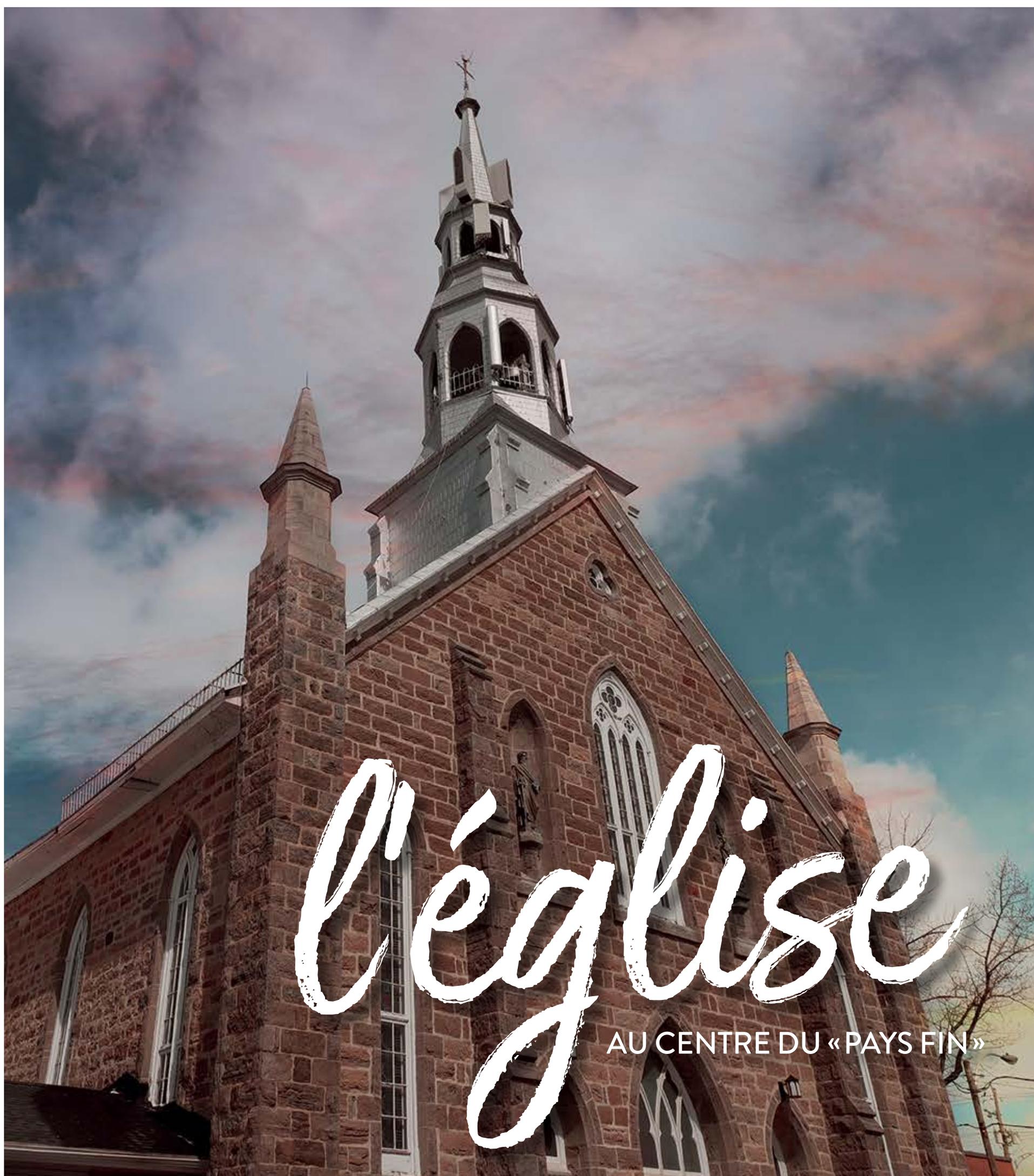
SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

STÉPHANIE BEAUPRÉ

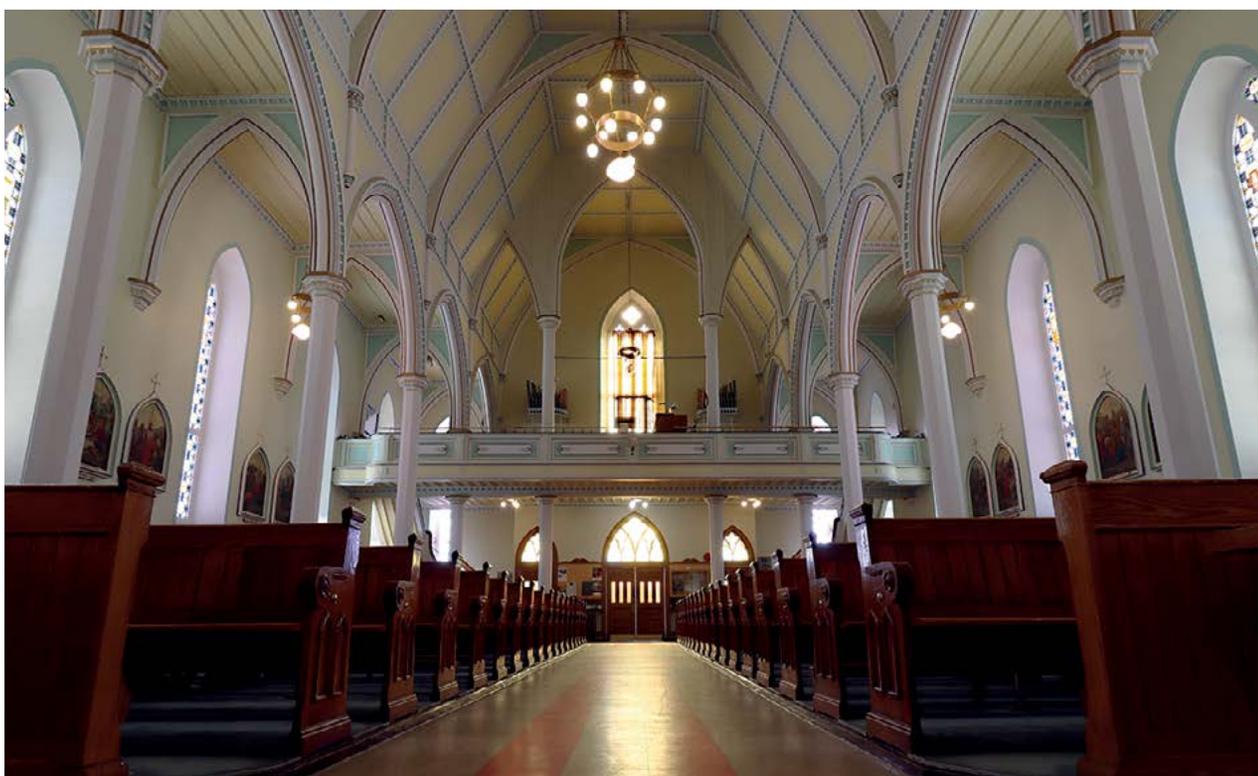
SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

ANNY PICHÉ

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



PENDANT PLUS DE 100 ANS, LA VIE COMMUNAUTAIRE GRAVITAIT AUTOUR DE L'ÉGLISE DE SAINT-JANVIER. LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE LA VIE DES RÉSIDENTS DE LA RÉGION ONT EU LIEU ENTRE SES MURS ET SUR SON PERRON, DONNANT À L'ENDROIT UNE VALEUR HISTORIQUE INCOMMENSURABLE.



Ce n'est pas en Provence, dans le Languedoc ou encore en Sardaigne que l'on retrouve le territoire constituant le « Pays fin », mais c'est plutôt au nord de l'ancienne seigneurie de Blainville. Du moins, c'est ce que les gens l'appelaient dans les années 1840. Les deux rives de la rivière Saint-Pierre, qui est un affluent de la rivière Mascouche, autour du chemin Grande-Ligne (ancien nom de la route 117) forment ce « Pays fin ».

C'est sur ce territoire que fut érigée la plus ancienne église de la région encore debout : celle que nous connaissons aujourd'hui comme l'église de Saint-Janvier. Son inauguration en 1863 précède de plus de 20 ans celle de l'église actuelle de Sainte-Thérèse !

Une histoire mouvementée

Mais l'église qui se tient aujourd'hui sur la rue du Sacré-Cœur a une prédécesseuse ; une petite chapelle en bois construite sur un terrain légué en 1845 par Joseph Savard et Marguerite Paquet. Le 29 décembre de cette année, une paroisse fut créée autour de la chapelle et elle fut nommée en honneur du seigneur Janvier-Domptal Lacroix. Elle ne fut pas suffisamment

grande pour répondre pendant longtemps aux besoins de la population locale, puisqu'en septembre 1861, une ordonnance est signée pour la construction de l'église et les plans sont adoptés en octobre.

La construction dura deux années et l'église fut inaugurée le 3 décembre 1863. Les pierres utilisées pour la construction du bâtiment sont d'une beauté remarquable et proviennent de la Côte Saint-Pierre. Le clocher, qui semble s'étendre vers le ciel, est impressionnant et peut encore aujourd'hui se vanter d'être le plus haut à Mirabel. Cependant, malgré l'extérieur resplendissant de l'église, l'intérieur n'est pas encore finalisé en 1869. Il est primordial d'exécuter les travaux pour les murs, les voûtes, la chaire, l'autel et les vestiaires.

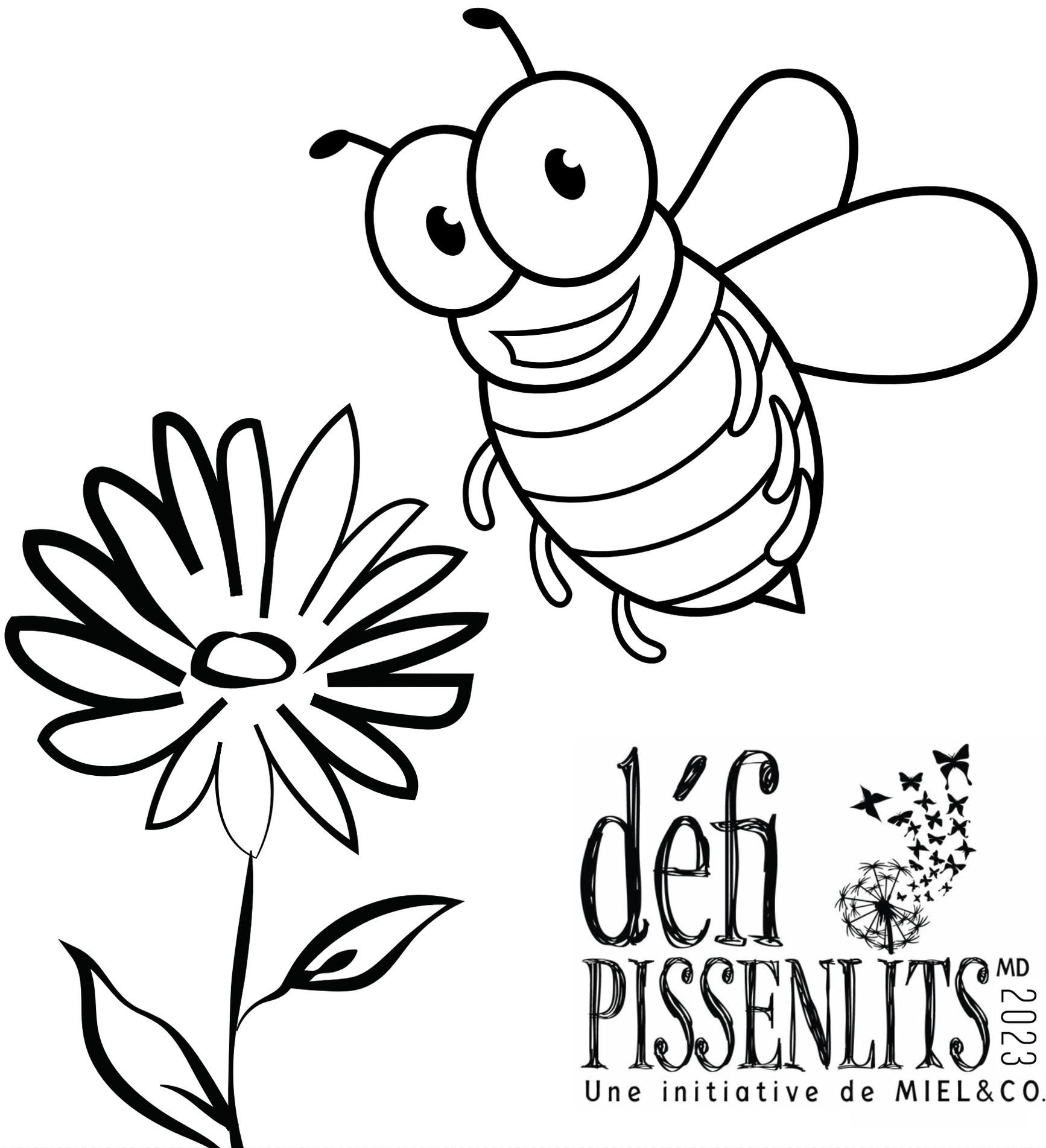
Le 30 novembre 1879, les dépendances de l'église sont détruites par les flammes, mais la paroisse et les résidents sont résilients. La reconstruction des bâtisses rasées par l'incendie est autorisée quelques jours plus tard !

Un lieu spirituel important

Aujourd'hui, l'église est caractérisée par la beauté de son intérieur. Les vitraux, les boiseries et les détails dans toutes les installations confèrent au bâtiment une âme palpable. Une personne se tenant au centre de l'édifice peut facilement la ressentir. Il suffit de penser au fait que, pendant près de 100 ans, la grande majorité des résidents du secteur ont été baptisés, se sont mariés et ont eu leurs funérailles à cet endroit.

L'orgue, les bancs et les reliques ont vu vivre et mourir des générations entières de Mirabellois pour lesquelles l'église était un lieu de rassemblement fondamental. L'histoire comprise entre ces quatre murs est vaste et ne doit pas être oubliée. Afin de contribuer à la conservation de cette histoire, la Ville a reconnu l'église en tant que bien patrimonial, lui facilitant ainsi l'accès aux outils nécessaires pour assurer sa propre préservation.

Maison amie des abeilles



défi 
PISSENLITS^{MD} 2023
Une initiative de MIEL&CO.